

BRESIL – Feu vert au coton GM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 17/03/2005

Le 17 mars 2005, la Commission technique nationale de biosécurité (CTNbio) a autorisé la culture commerciale du coton transgénique de Monsanto, le Bollgard 531, résistant aux insectes. La CTNbio a toutefois soumis l'autorisation au respect de certaines conditions : exclusion de certaines zones, adoption de pratiques de préservation de l'environnement et présentation d'un plan pour prévenir d'éventuels impacts négatifs de cette technologie (1). Le Ministère de l'Environnement a engagé un recours contre cette décision de la CTNbio contestant les tests sanitaires et environnementaux réalisés par la Commission (2). Greenpeace a également estimé que la CTNbio avait agi de manière "illégal et irresponsable" pour avoir pris la décision avant même que le Président Lula eût promulgué la loi de la Biosécurité votée par le Parlement le 2 mars 2005 (Cf. Inf'OGM n°62).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-feu-vert-au-coton-gm/